

***LES DETERMINANTS SOCIO-ECONOMIQUES ET POLITIQUES DE LA STRATEGIE DES
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION : APPLICATION A
LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR***

RMILI Mehdi

Doctorant en Science de l'information et de la communication
Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire I3M -EA3820

rmili@univ-tln.fr

BEN JABEUR Sami

Doctorant en Gestion,
Université du Sud Toulon-Var, Laboratoire ERMES

benjabeursami@yahoo.fr

Résumé :

Cet article tente de cerner la stratégie de la région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) à travers l'élaboration d'un panorama et d'une validation empirique sur les programmes cadres de cette région.

Les technologies de l'information et de la communication représentent des enjeux à la fois économiques et technologiques (croissance économique, avantages concurrentiels...), mais également sociaux et culturels en raison de l'importance croissante accordée à l'information dans notre société. Ces technologies impactent toutes les politiques publiques conduites par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles se trouvent au cœur de nombreux chantiers de modernisation, de solidarité et de développement économique et social.

Après avoir dressé un état des lieux, c'est à dire, un inventaire des programmes existants en matière de développement de TIC en région PACA, ainsi que des principaux enjeux et objectifs opérationnels de la politique régionale en matière de TIC, nous précisons dans notre article les axes stratégiques et les opportunités liées au rôle joué par les TIC pour le développement d'un territoire dans les domaines de la formation et de la recherche, du développement économique, de la culture et de la citoyenneté par une validation empirique sur les programmes cadres de cette région

Mots-clés : Région PACA, Les technologies de l'information et de la communication (TIC), société de l'information, les enjeux socio-économiques et politiques des TIC.

Panorama et validation empirique sur les programmes cadres de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partie I : Panorama

Cet article tente de cerner la stratégie de la région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) à travers l'élaboration d'un panorama et d'une validation empirique sur les programmes cadres de cette région.

Cet article repose sur l'analyse d'un vaste corpus, de statistiques officielles, ainsi qu'un questionnaire que nous avons réalisé.

Nous avons dressé un état des lieux sur les programmes existants en matière de développement de Technologies de l'Information et de la Communication en région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (PACA)

Nous analyserons l'importance et les opportunités liées au rôle joué par les TIC pour le développement du territoire de la région PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR (PACA).

Nous mettrons ensuite une validation empirique sur deux programmes cadres de la région par l'intermédiaire d'un questionnaire dont les résultats seront précisés ultérieurement.

I. LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR.

1.1 - Un diagnostic

La région Provence Alpes Côte d'Azur est une région administrative de la République française, au Sud-Est. Elle est souvent désignée par l'acronyme PACA.

Provence-Alpes-Côte d'Azur regroupe six départements issus des provinces d'Ancien Régime de Provence et du Dauphiné. Une partie du Vaucluse est issue de l'annexion du Comtat Venaissin pendant la période révolutionnaire et la majeure partie des

Alpes-Maritimes du rattachement du Comité de Nice à la France pendant le Second Empire. PACA a de fortes particularités géographiques allant du littoral à la montagne, avec des usages différents des territoires. Elle est partagée entre une urbanisation concentrée sur les trois grandes métropoles du littoral (Marseille, Nice, Toulon) et un arrière-pays où la population est moins dense. Elle est classée la troisième région de France par sa population (7,8 % de la population de la France), Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) est treizième par le poids de son industrie (3,5 % de l'effectif industriel national).

L'industrie représente 10,5 % de l'emploi régional, contre 17,2 % pour la France entière.

Les deux tiers des emplois se situent dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes, et 6,6 % seulement dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes.

Les trois secteurs les plus présents sont la construction aéronautique et spatiale (8,7 % de l'effectif industriel régional et 10,5 % de l'effectif sectoriel français), les industries alimentaires diverses (respectivement 8 % et 6,4 %) et la fabrication de composants électroniques (7,6 % et 14,7 %).

1.2 - Technologies de l'information et de la communication

Nous constatons aujourd'hui que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont à la base de l'émergence d'une nouvelle société dont les composantes se mettent en place presque quotidiennement, entraînant dans leur sillage des bouleversements sans précédent de notre perception du temps et de l'espace, modifiant nos systèmes

d'enseignement, nos relations de travail et jusqu'à notre façon de nous soigner et de nous distraire.

Les technologies de l'information et de la communication représentent des enjeux à la fois économiques et technologiques (croissance économique, avantages concurrentiels...), mais également sociaux et culturels en raison de l'importance croissante accordée à l'information dans notre société.

Nous reconnaissons également que la révolution des TIC et le développement de ces services pourraient avoir de nombreuses répercussions favorables pour les acteurs socio-économiques en tant qu'instruments de développement durable.

Les TIC sont des outils efficaces pour promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, pour renforcer la démocratie, la cohésion sociale, la bonne gouvernance et la primauté du droit, à l'échelle nationale, régionale et internationale. Les TIC peuvent servir à promouvoir la croissance économique et le développement des entreprises.

1.3 - la société de l'information.

Une première approche de la société de l'information permet de la définir comme une société caractérisée par l'utilisation quasi-généralisée des technologies de l'information et de la communication dans le fonctionnement économique, social, culturel et éducatif.

Le développement de la société de l'information est le résultat des progrès considérables qui ont été accomplis dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC) sur ces trente dernières années. : La numérisation des réseaux, la miniaturisation des composants et plus récemment l'avènement de l'Internet et des mobiles constituent quelques unes des étapes les plus significatives de ces transformations. La dynamique de la société de l'information est donc indissociable de celle de l'industrie des TIC mais il est à signaler

que les TIC, au premier rang desquelles l'Internet, ne forment pas seulement le socle technique des transformations qui donnent naissance à la société de l'information, mais constituent plutôt l'incubateur de cette « société en réseau ».

II. LA SOCIETE DE L'INFORMATION EN REGION PACA.

Provence-Alpes-Côte d'Azur est, par histoire et par tradition, une région euro méditerranéenne, une terre de brassages culturels, d'échanges et de création.

Les technologies de l'information impactent toutes les politiques publiques conduites par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles se trouvent au coeur de nombreux chantiers de modernisation, de solidarité, de développement économique et social.

Ces technologies sont des outils indispensables de l'administration des territoires de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles permettent d'affirmer leur image, de faciliter la vie quotidienne, de fournir les services essentiels, de construire un collectif de projet territorial avec les acteurs et habitants.

Nous constatons que la solidarité est un axe majeur de la politique régionale, en matière de technologies de l'information et de la communication. En effet, l'appropriation des TIC ne passe pas par des plans de développement des usages qui seraient prescrits par des experts et autres techniciens. Elle passe par la créativité des citoyens-acteurs-auteurs qui, face à l'outil, inventent leurs propres usages, quitte à détourner les dispositifs techniques de leurs fonctions initiales. L'innovation dépend donc de la créativité des utilisateurs pour construire, en fonction de leurs préoccupations et de leurs besoins, les meilleurs usages.

Pourtant, l'innovation technologique et sociale génère et renforce son lot de fracture sociale, et territoriale.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est particulièrement active en matière de technologies de l'information pour les lycées. Ce volontarisme se traduit notamment par des dotations importantes d'ordinateurs et de serveurs aux établissements (plus de 6 000 PC livrés à la rentrée 2006, un parc de plus de 38.000 ordinateurs, plus de 650 serveurs), par le développement des réseaux locaux des établissements, ainsi que par l'interconnexion à haut débit des lycées sur internet via Renater, ceci représentant un budget moyen annuel de 13 M€ dédié aux TICE.

Cette Région porte une politique globale et cohérente entre les infrastructures, les équipements et les contenus. Elle permet ainsi de créer les meilleures conditions pour le développement des usages dans les lycées.

III. LES ACTIONS DE LA REGION ET LES PRINCIPAUX PROGRAMMES CADRES.

1. Le programme Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC)

Le programme Espaces Régionaux Internet Citoyen (ERIC) a été initié en décembre 2001 par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec l'Union Européenne.

Ce programme vise à accompagner l'appropriation des usages de l'internet et du multimédia au sein de la population régionale. Il est articulé autour de trois axes :

- Le maillage pertinent du territoire pour répondre à l'enjeu d'accès à l'internet par le plus grand nombre.
- L'appui aux stratégies et aux projets de développement des territoires, dans une démarche partenariale menée avec les acteurs des territoires.
- La mise en réseau des acteurs pour favoriser l'échange et la

mutualisation des expériences, des savoir-faire et des bonnes pratiques autour des usages de l'Internet.

Les ERIC sont des lieux de proximité capables d'assurer la sensibilisation et la formation de base aux Techniques d'Information et de Communication (TIC) pour tous les citoyens, gratuitement ou à un coût modéré, avec l'intervention de ressources humaines qualifiées assurant une médiation entre les usagers et les outils.

L'ambition de la Région et de ses partenaires est d'amener ces lieux, implantés dans des contextes locaux très différenciés, à contribuer à l'émergence de véritables « territoires numériques » en se positionnant progressivement en « centres locaux de ressources sur les TIC », au service des usagers et/ou d'autres ERIC et/ou de l'ensemble des acteurs locaux (collectivités, associations, organismes consulaires...).

Dans cette optique, une plateforme régionale d'animation, de mise en réseau et de services a été déployée en 2003. Ce dispositif, concourant autant à l'appui au développement des projets de chacun (soutien en ingénierie) qu'au développement de la dynamique régionale d'ensemble, favorise les échanges entre les ERIC et les développeurs territoriaux, en conjuguant animation physique de terrain et animation en ligne.

Fin 2006, ce dispositif a évolué pour devenir la plateforme régionale de ressources pour le développement numérique des territoires et s'adresse désormais à plusieurs communautés d'acteurs (animateurs multimédia, chargés de développement numérique, développeurs territoriaux...).

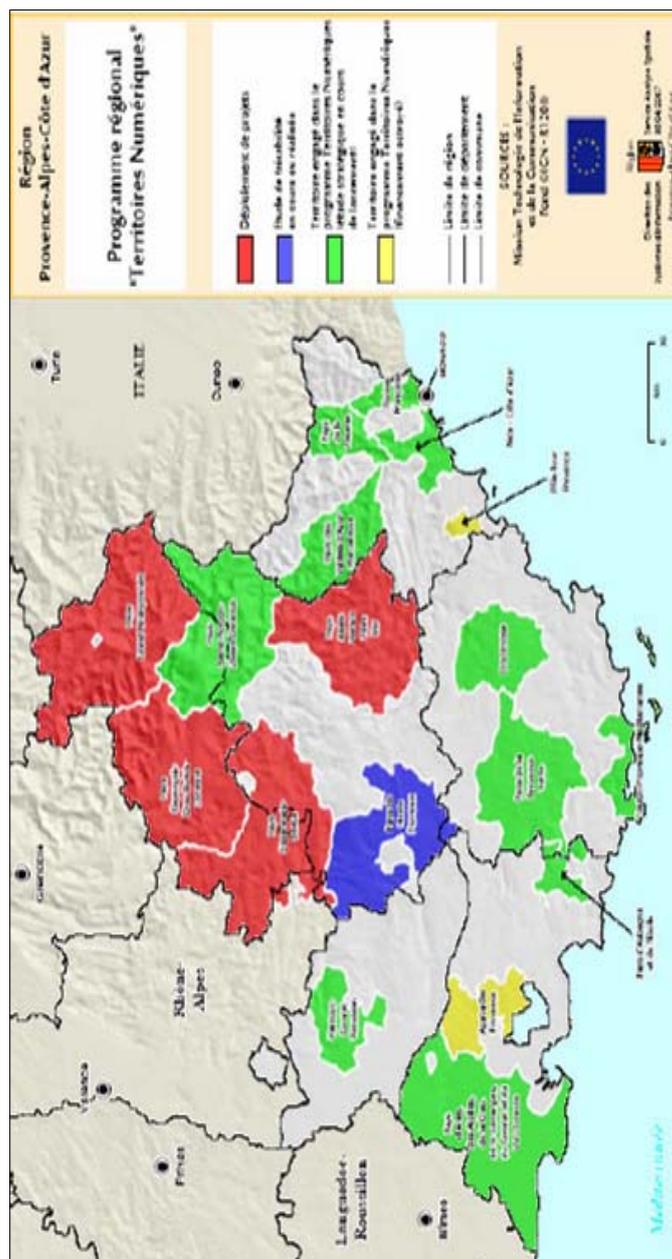
2. Le programme Territoires Numériques

Le programme Territoires Numériques a pour objectif d'accompagner les territoires de projets dans la définition de leur stratégie TIC et de cofinancer des projets sur des thématiques prioritaires.

Etant donné les spécificités de ce type de démarche et la transversalité qu'elle impose, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en place un dispositif à destination des territoires de projets, agglomérations et pays, pour les aider à concevoir un schéma local de développement numérique. Elle accompagne ensuite les territoires dans les projets issus de ce schéma local.

C'est l'objet du programme Territoires Numériques qui vise à :

- Susciter et accompagner les projets TIC portés par les territoires.
- Favoriser une large appropriation par les acteurs locaux.
- Positionner les « territoires de projets » (Pays, Communautés d'agglomérations, Parcs Naturels) en « ensembles » de ressources numériques (réseaux, services, usages, coopération...).
- Aider les territoires à structurer et à mettre en oeuvre une stratégie en matière de Technologies de l'Information et de la Communication.



Partie II : validation empirique

1. diagnostic

Pour expérimenter et évaluer le programme Territoires Numériques, nous avons réalisé une enquête sous forme d'un questionnaire auprès de 100 experts de la région PACA.

Le questionnaire nous a permis d'interroger directement des experts, sur la satisfaction du programme Territoires Numériques. Neuf questions d'opinion ont été posées selon un format satisfait/non

satisfait en 4 points (échelle de likert).Le tableau 1 ci-joint donne la formulation de ces neuf items.

Critères	Très bien	satisfaisant	acceptable	insuffisant
Le programme dans sa globalité(X1)	1	2	3	4
Les modalités de sélection(X2)	1	2	3	4
La qualité de l'accompagnement technique(X3)	1	2	3	4
La qualité des relations avec la Mission TIC(X4)	1	2	3	4
La qualité de l'animation du programme(X5)	1	2	3	4
La procédure administrative et financière(X6)	1	2	3	4
Les animations thématiques(X7)	1	2	3	4
Niveau de notoriété du programme(X8)	1	2	3	4
La perception par les citoyens(X9)	1	2	3	4

Tableau 1 : La formulation des items

2. Variables

Les variables explicatives sont de l'ordre de 9 résumées comme suit :

X1=Le programme dans sa globalité

X2=Les modalités de sélection

X3=La qualité de l'accompagnement technique

X4=La qualité des relations avec la mission TIC

X5=La qualité de l'animation du programme

X6=La procédure administrative et financière

X7=Les animations thématiques

X8=Niveau de notoriété du programme

X9=La perception par les citoyens

3. Résultats

3. 1.Statistique descriptive

Nous essayons de présenter quelques statistiques pour étudier l'influence de quelques variables sur l'évaluation du programme territoire numérique. Prenant par exemple la variable (X1) le programme dans son globalité.

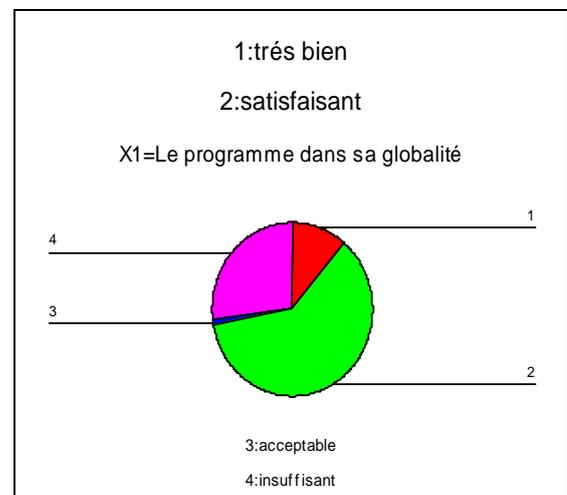


Figure1

Nous constatons que la majorité des gens, qui ont répondu au questionnaire, est satisfaite du programme territoire numérique.

Prenant par exemple la variable (X8) : niveau de notoriété du programme

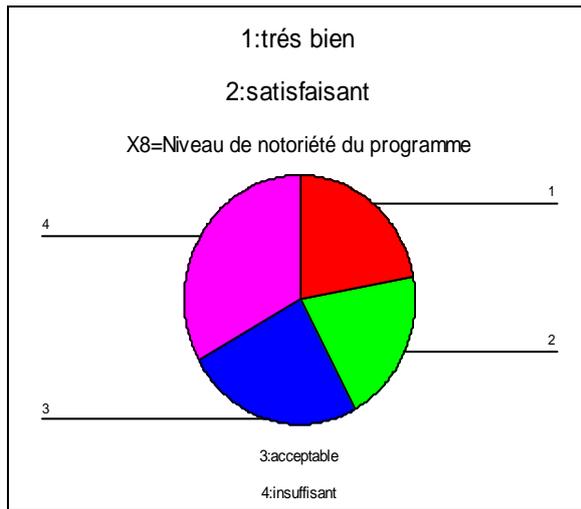


Figure2

Nous constatons que la majorité des répondants qualifie la variable notoriété du programme d'insuffisante, donc pour améliorer le programme, la région PACA doit agir sur sa notoriété.

3.2. Analyse en composantes principales

L'analyse en composantes principales permet de réduire le nombre de ces variables en quelques composantes clés ou facteurs. Ces facteurs sont en réalité une combinaison linéaire des variables originales. Les résultats des valeurs propres sont dans le tableau suivant :

	1	2
Valeur propre	7,642	0,439
Pourcentage de variance expliqué	84,914	4,873
Cumul	84,914	89,787

Tableau 2 : Les valeurs propres associées aux facteurs

D'après ce tableau nous conservons un seul facteur puisque on a une seule valeur propre supérieure à 1, la variance expliquée par ce facteur est à l'ordre de 84,914%.

Libellé de la variable	Facteur 1
X1	0,874
X2	0,953
X3	0,893
X4	0,952
X5	0,938
X6	0,858
X7	0,945
X8	0,956
X9	0,920

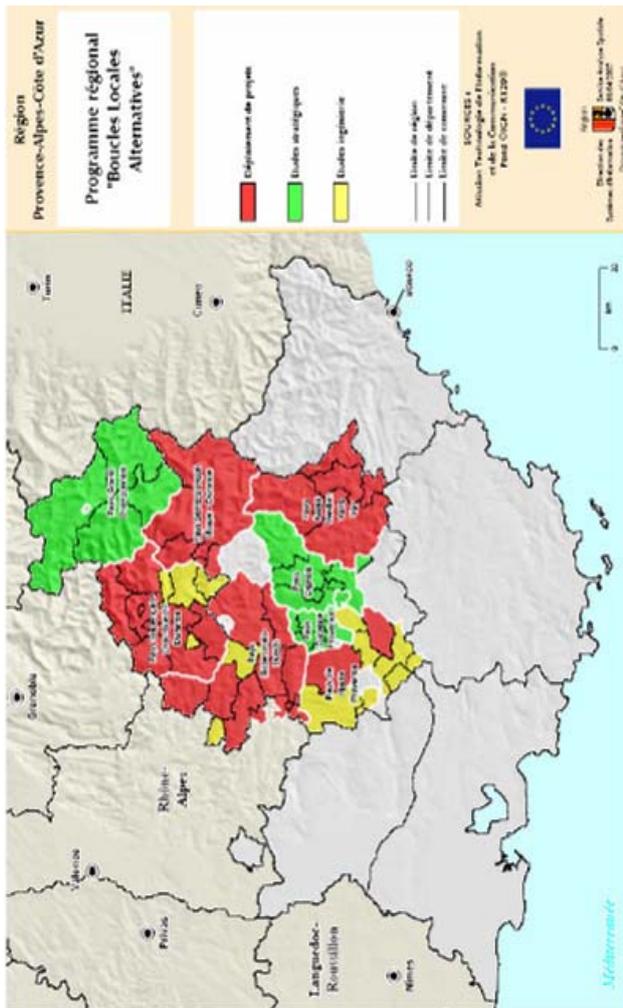
Tableau 3 : Contribution des différentes variables au premier axe factoriel

Nous constatons que toutes les variables contribuent à plus de 50% à l'axe 1.

Donc il faut retenir l'ensemble des variables dans l'analyse

3. Le programme « Boucles locales alternatives »

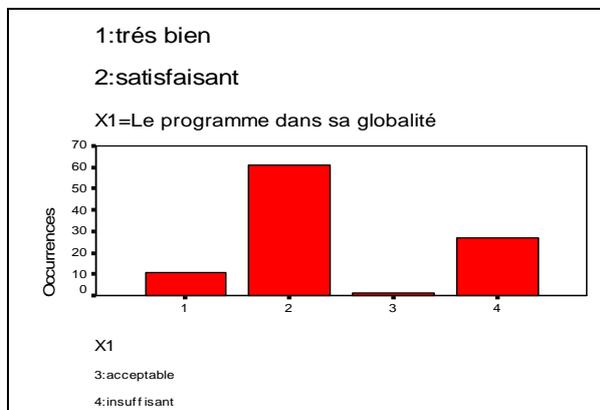
Le programme « Boucles locales alternatives » a pour objectif d'accompagner en ingénierie des territoires des projets sur leur stratégie haut débit, et aider au financement de projets de déploiement de « technologies alternatives » haut débit dans les zones non couvertes par l'ADSL.



1. Statistique descriptive

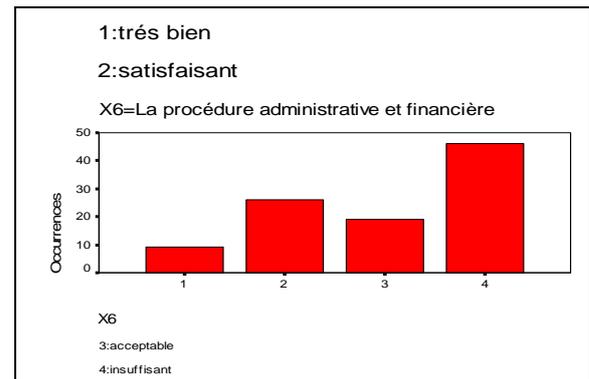
Pour évaluer ce programme on va utiliser les mêmes variables que le programme Territoires Numériques.

Prenant par exemple la variable X1 dont les résultats est illustrée dans la figure suivante :



Ce résultat montre que la majorité des répondants est satisfaite du programme dans sa globalité, ce qui constitue l'objectif recherché par la région PACA dans l'évaluation de ce programme.

Prenant par exemple la variable X6 dont le résultat est illustrée dans la figure suivante :



Nous constatons que la majorité des répondants n'est pas satisfaite de la procédure administrative, de ce fait la région PACA doit agir en améliorant la procédure administrative et financière du programme pour satisfaire ses utilisateurs.

2. Analyse en composantes principales

De même, pour étudier l'importance des variables dans l'évaluation de programme « Boucles Locales Alternatives ».

L'application de l'ACP nous a permis de retenir une seule composante, la variance expliquée par ce facteur est de l'ordre de **89,741%**.

La contribution des variables au premier axe factoriel est résumée dans le tableau suivant :

Libellé de la variable	Facteur 1
X1	0,971
X2	0,961
X3	0,913
X4	0,963
X5	0,902
X6	0,937
X7	0,929
X8	0,975
X9	0,925

Nous constatons que toutes les variables contribuent à plus de 50% à l'axe 1.

Donc il faut retenir l'ensemble des variables dans l'évaluation du programme « Boucles Locales Alternatives ».

Conclusion

Les technologies de l'information et de la communication sont de formidables outils des politiques régionales (formation professionnelle, apprentissage,

développement économique, lycée, etc.). Elles sont au cœur du développement présent et futur de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les enjeux qu'elles soulèvent nécessitent la mise en œuvre d'une véritable politique régionale, concertée et anticipatrice dont dépend le rayonnement de la région Paca.

BIBLIOGRAPHIE

BOUGNOUX B. (1998), Introduction aux sciences de la communication, Repère

Helpman, E et Trajtenberg, M. (1998), «Diffusion of General Purpose Technologies», NBER Working Papers, N°5773.

Région PACA: Démarche du Schéma Régional de Développement de la Société de l'Information

Wikipédia: Encyclopédie libre en ligne fondée en mars 2000

Pierre ALBARRAZIN. (2007), Schéma Régional de Développement de la Société de l'Information ASSEMBLEE PLENIERE 6 FEVRIER 2007.

-Fouzi Mourji. L'impact de l'instauration d'une zone de libre-échange sur l'économie : cas du Maroc, Options Méditerranéennes, Série B/ n° 14, 1995, Les agricultures maghrébines à l'aube de l'an 2000.

-Yves-François Le coadic : la science de l'information

- **Oliner, S.D. et Sichel, D.E.** [2000], «The Resurgence of Growth in the Late 1990's : Is

Information Technology the Story ? », Journal of Economic Perspectives, Vol 14, N°4.